49e ANNÉE. — N° 17.145

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et Limitrophes 8 50 16f 30f.
France et Colonies... 9» 17f 32f.
Etranger..... 10 20f 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 12 JUIN 1919
BASILIDE
SOLEIL: lever 5h17; coucher 8h46
LUNE: pleine le 13; D. Q. le 21

Livres sterling ou Francs

Au temps déjà lointain de la Révolution française fut imaginé un nouveau mode de mesures tout entier dérivé du système décimal et qui prenait pour base une certaine unité appelée le mètre. Ainsi naquit le système métrique, et les législateurs de ces temps reculés prirent quelques précautions pour qu'il devînt obligatoire sur tout le territoire de la République une et indivisible. Des sanctions plutôt sévères furent même prévues contre quiconque s'obstinerait à n'en point user à son ordinaire.

Le système nouveau donna satisfaction, parut commode et bien adapté aux besoins du commerce et de l'industrie. Appliqué à la monnaie, il rendit particulièrement faciles les échanges entre citoyens. Avec le temps la renommée de ses bienfaits s'étendit dans le monde, et l'on vit successivement les descendants des barbares Germains, ceux de la Rome impériale, les fils de la noble Helvétie et de la poétique Hellade l'utiliser dans leurs transactions. L'Espagne ne crut pas devoir faire moins; les pays scandinaves l'imitèrent et les Amériques suivirent. Le Japon et la Chine s'y rallièrent à leur tour. Le système métrique devint ainsi sinon la règle universelle en matière de mesure, du moins celle qui, dans les rapports internationaux, paraissait devoir prédominer, tant ses avantages étaient grands.

Au point de vue monétaire, le franc était devenu l'unité étalon pour les peuples de l'Union latine. Plusieurs autres pays, dont l'Autriche et la Russie, avaient enfin pris toutes dispositions pour que certaines de leurs monnaies-or fussent exactement de même valeur que nos pièces de 10 et 20 francs, et pussent dans les relations monétaires internationales être échangées au pair avec elles.

L'Angleterre seule jusqu'à ces derniers temps s'était refusée à entrer dans la voie si largement ouverte. Ce n'est que tout dernièrement qu'elle avait admis comme légale l'utilisation, à titre accessoire, dans ses mesures, du système métrique décimal. Par contre, elle avait farouchement maintenu dans tout l'empire britannique la livre sterling comme étalon monétaire, malgré l'infériorité manifeste au point de vue des opérations de comptabilité rapide de cette unité et du système duodécimal.

Il faut croire cependant que ce dernier système avait des avantages insoupçonnés sur son rival français à base décimale, puisque notre administration, reniant toutes nos traditions et au risque de violer la loi, vient de proposer que la livre sterling, et non plus le franc, servirait désormais de base aux règlements que certaines de nos industries auraient à lui faire. Il s'agit en l'espèce du paiement des arachides achetées par nos fabricants d'huiles au ministère du ravitaillement.

Ces graines oléagineuses importées par ce dernier de notre colonie du Sénégal ont été cependant réglées par lui aux producteurs en bonne monnaie française. Pour des raisons mystérieuses il a paru soudain impossible que ces mêmes marchandises françaises revendues par la même administration française à des industriels français fussent payées par ceux-ci en cette même monnaie française.

Il y a sans doute au ministère un fonctionnaire numismate qui collectionne les livres sterling. Ce sont, certes, pièces bien frappées, d'un dessin et d'une gravure admirables mais il nous paraît un peu excessif que pour satisfaire cette innocente manie on oblige nos industriels à établir leurs comptes en une monnaie qui n'est pas légale et qui leur coûte fort cher. On sait, en effet, que si en temps normal d'avant-guerre on pouvait se procurer une livre sterling au pair de 25 francs et quelques centimes, les caprices du change nous obligent maintenant à débourser plus de 30 francs pour la même opération.

Or, si les fabricants d'huile doivent payer en livres sterling ce qu'ils auraient pu régler en francs, le coût de leurs produits en subira les conséquences, et l'assainissement de nos salades risque fort de nous revenir sensiblement plus cher qu'aujourd'hui, ce qui n'est pas peu dire.

Certaines mauvaises langues prétendent d'ailleurs que la mesure incriminée n'est pas de simple fantaisie. Il y faudrait voir, parmi d'autres raisons auxquelles nous ne voulons pas croire, le désir chez les services intéressés de se procurer la parité, au change actuel, des livres sterling qui leur sont, par ailleurs, nécessaires pour certains paiements à l'étranger. S'il en était véritablement ainsi, l'excuse du trouble qu'on se propose de créer à nos industriels serait piètre. Nous ne voyons pas en quoi la France pourrait gagner à l'opération projetée.

Si l'administration a besoin de livres pour ses règlements, qu'elle les achète sur les crédits dont elle dispose. Mais faire intervenir nos fabricants d'huile dans l'affaire en leur imposant de supporter la différence du change, vouloir faire retomber ainsi sur eux et sur la masse des consommateurs les conséquences de certaines décisions est peut-être dépasser la mesure. Déplacer une difficulté n'est pas la résoudre. Il semble anormal que les services intéressés puissent s'exonérer, en les faisant passer d'autorité à d'autres, des ennuis que leur politique économique a pu faire naître. A chacun ses responsabilités. Aux heures que nous traversons, l'attitude de Ponce-Pilate n'est plus de mise.

A. BOURBON.

Une nouvelle protestation de l'office national de la presse

Paris, 10 juin. — L'Office national de la presse nous communique la note suivante :

« L'Office national de la presse, réuni aujourd'hui par une convocation antérieure, pour l'expédition des affaires courantes, a renouvelé ses protestations contre les procédés inqualifiables employés contre certains membres de la presse.

» Après avoir pris connaissance du communiqué donné cette nuit par le gouvernement, il a exprimé le regret que ce communiqué, conçu en termes vagues, ait été rédigé de façon qu'il puisse atteindre indirectement M. Schœller et l'Office national de la presse. »

» En ce qui concerne le trafic des licences d'importations, il est certain qu'il y en eût; mais que ce sont M. Schœller et l'Office qui les ont dénoncés. Une plainte régulière a été portée, basée sur des faits patents. Sur cette plainte, la justice agit lentement et ne jugea utile aucune perquisition. L'Office national de la presse, en conséquence, s'étonne que, sur des plaintes faites sous sa responsabilité, aucune perquisition n'ait lieu, tandis que, en l'absence de toute plainte, on perquisitionne chez les membres de la presse. »

La croix de guerre décernée à la ville de Paris

Paris, 10 juin. — M. Clemenceau a informé le bureau du Conseil municipal qu'il avait décidé d'attribuer la croix de guerre à la ville de Paris.

La caution provisoire

Nos lecteurs connaissent le détail des incidents de l'Office national de la presse qui ont eu mardi leur écho à la Chambre. Nous en avions fait un exposé aussi clair qu'impartial, en laissant parler les faits, en nous abstenant de les grossir ou de les atténuer. Les réponses de MM. Ignace et Jeanneney à l'interpellation de M. Emmanuel Brousse, la caution de M. le Président du conseil accouru au Palais-Bourbon et l'ordre du jour de confiance voté par la Chambre ne modifieront ni le caractère ni la portée des faits évoqués devant le Parlement.

Nous estimons, avec tous les bons esprits, qu'ils ne sont pas sans doute de nature à s'imposer au pays comme sa préoccupation dominante. Nous croyons non moins fermement qu'ils ne sauraient être amnistiés. Il y a eu, de la part de ceux qui ont saisi de l'affaire le gouverneur militaire de Paris, une imprudence et une légèreté qui prennent, à la lumière d'événements récents, l'allure fâcheuse d'un abus de pouvoir prémédité. Il apparaît bien que c'est sur l'intervention de M. Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat, que l'affaire a été déclanchée, malgré les affirmations contraires de M. Ignace communiquées aux journaux.

M. Clemenceau a si bien compris la position instable de ses collaborateurs qu'il n'a pas hésité à faire à la Chambre une rentrée que d'autres questions plus graves, en effet, auraient pu motiver. Nous ne sommes pas de ceux qui désirent la mort du repêchéur. Nous ne demandons pas que le char du ministère actuel, avec son chef et ce qu'il représente, soit renversé par un maladroit coup de volant d'un pilote. Et nous nous associons à l'ordre du jour de salut qui a clos la discussion. On sait de reste que nous avons toujours mis ici au-dessus de toutes les considérations accessoires l'intérêt du pays, et nous avons dit où nous le voyons.

Mais c'est précisément parce que le gouvernement a toujours trouvé en nous des défenseurs résolus que nous lui demandons des raisons de persister dans notre attitude. Ce serait rendre la tâche bien malaisée aux amis du gouvernement — dont nous sommes — que de les associer à l'exercice abusif de représailles et de rancunes.

Encore une fois, les faits sont établis avec une telle précision que toute réplique sur le fond est impossible. On le sait déjà, on le saura mieux encore par la suite. La sanction qui ne serait pas prise aujourd'hui devra l'être demain. La caution provisoire de M. le Président du conseil peut jouer aujourd'hui grâce aux circonstances, elles est précaire. Il serait trop regrettable qu'en se basant sur le sentiment élevé qu'a la presse de ses devoirs, les collaborateurs de M. Clemenceau puissent avoir un instant l'illusion de se croire autorisés à user de procédés qui rappellent les « mauvais jours » de l'Empire.

A LA CHAMBRE

La journée de huit heures dans les mines est votée par la Chambre

Paris, 11 juin. — La Chambre a adopté ce matin en deuxième délibération la proposition de M. Durafour modifiant divers articles du Code du travail en ce qui concerne la durée du travail dans les mines.

M. Drivet, rapporteur, a d'abord indiqué que la commission apporte un texte qui a plus de souplesse que celui de M. Durafour.

M. Marius Valette a fait savoir qu'il a reçu une visite du bureau de la Fédération des mineurs, qui est venu lui déclarer que si le texte intégral de M. Durafour n'était pas adopté, ce sera la grève générale le 16 juin dans toutes les mines.

En votant le texte que vous avez adopté hier, a-t-il dit, vous donnez satisfaction aux mineurs. C'est pour éviter le danger d'une grève que je propose la reprise du texte adopté hier.

M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle : Il est inexact que les mineurs demandent précisément le vote de la proposition Durafour, sous menace de grève. Au Congrès de Marseille, ils ont déclaré réclamer la journée de huit heures : descente, remontée, repas compris, et la suppression des dérogations. Le gouvernement a voulu donner la journée de huit heures dans ces conditions, mais on veut faire de la surenchère en proposant un texte réalisant sept heures et demie ou sept heures vingt seulement de travail. Avec la demi-heure de repos, c'est la journée de six heures cinquante de travail. La différence entre le travail établi par les deux textes n'est que de vingt minutes, mais il y a dans cette différence une nécessité absolue pour le pays. Notre production a, en effet, baissé. Nous produisions, en mars 1918, 800,000 tonnes de plus qu'en mars 1919. Cette diminution sera encore plus marquée dans l'avenir.

Le ministre demande à la Chambre d'adopter le texte nouveau, que la Fédération du Pas-de-Calais acceptait il y a quinze jours.

On passe à la discussion des articles.

On adopte celui par lequel la journée de travail ne peut excéder la durée de huit heures, tant pour les ouvriers de l'intérieur que pour ceux occupés à l'extérieur d'exploitations, à compter du jour au jour, en comprenant le repas, la descente et la remonte.

Sur une intervention du président de la commission, le ministre du travail donne l'assurance formelle que toutes les précautions sont prises pour que les mineurs ne passent jamais plus de huit heures dans la mine.

Le gouvernement promet, d'autre part, que la loi entrera en application dès qu'elle aura été votée par les Chambres.

On adopte un article d'après lequel, en ce qui concerne les ouvriers du fond, la durée du travail est calculée pour chaque poste et pour chaque catégorie d'ouvriers, depuis l'heure réglementaire de l'entrée dans le puits des « derniers » ouvriers descendants, jusqu'à l'heure réglementaire de l'arrivée au jour des derniers ouvriers remontants.

La proposition de M. Valette de reprendre le texte adopté hier est rejetée par 373 voix contre 120.

L'ensemble de la loi est finalement voté par 482 voix contre 0.

La grande détresse du Nord

UN BLAME AU GOUVERNEMENT

Lille, 11 juin. — Le Conseil général du Nord s'est réuni en session extraordinaire. Une grande partie de sa première séance a été consacrée à des discours dans lesquels les conseillers ont reproché au gouvernement sa politique économique qui, disent-ils, retarde et entrave la reconstitution industrielle du Nord. Ils ont souligné le manque de machines que l'Angleterre ne livre pas par suite de la politique financière du gouvernement.

Une motion blâmant le gouvernement a été votée par acclamation.

M. Vancauvenberghe, président du Conseil général, s'adressant au préfet, a dit en substance :

« Nous tenons à vous faire remarquer, à vous représentant du gouvernement, que ce pays en a assez, que partout la colère gronde, et qu'il faut que le gouvernement mette un terme à sa désastreuse politique économique qui tue notre pays. »

LA CONFÉRENCE ET LES PRÉLIMINAIRES

Les conditions définitives des Alliés

vont être remises aux Allemands

Ils auront huit jours pour répondre

mais on ne discutera plus

Paris, 10 juin. — On estime que la réponse des alliés aux contre-propositions allemandes pourra être remise vendredi prochain 13. On fait remarquer cette coïncidence du vendredi 13, tout particulièrement chère au président Wilson, justifiant par avance cette hypothèse.

D'autre part, on sait que le président Wilson doit quitter Paris samedi pour se rendre en Belgique.

Il semble acquis que la réponse des alliés aux Allemands sera définitive et qu'aucune autre discussion ne sera plus admise de la part de la délégation allemande. Un délai de huit jours au maximum lui sera donné pour se rendre à Berlin afin de consulter son gouvernement et faire connaître sa réponse.

D'après les renseignements sûrs qui parviennent d'Allemagne, les cercles dirigeants se montrent à nouveau arrogants. Cette attitude n'a pas manqué d'impressionner vivement le conseil des Quatre, dont les décisions ne laisseront pas de s'en ressentir.

L'examen du contre-projet allemand

Paris, 10 juin. — Les chefs des gouvernements des grandes puissances, qui avaient procédé dans leurs précédents conseils à un examen d'ensemble et d'ordre général des contre-propositions allemandes, ont commencé ce matin et continué cet après-midi l'étude des rapports et des conclusions présentées par les commissions spéciales sur les divers chapitres du contre-projet. Un certain nombre de ces rapports, et non des moins importants, n'ont pu être encore déposés et ne seront par conséquent transmis qu'ultérieurement au Conseil des Quatre. Ce sont ceux de la commission des affaires territoriales — frontières de l'Allemagne avec la Belgique et le Slesvig, — de la commission des frontières orientales de l'Allemagne, des questions économiques, des ports et voies d'eau.

Quant à la commission de la Société des nations, elle n'a pu se mettre d'accord sur les conditions de l'admission de l'Allemagne dans la Société des nations et elle s'est bornée à transmettre aux Quatre un procès-verbal de la discussion. Parmi les derniers rapports transmis aux Quatre figurent ceux relatifs aux réparations et aux questions financières

Le maréchal Foch chez M. Clemenceau

Paris, 11 juin. — M. Clemenceau a eu ce matin, au ministère de la guerre, une courte entrevue avec le maréchal Foch.

Une déclaration de M. de Brockdorff-Rantzau

Bâle, 11 juin. — M. de Brockdorff-Rantzau a déclaré à Versailles que les contre-propositions allemandes ne devaient pas être considérées comme des conditions, mais comme la limite extrême jusqu'où l'Allemagne pouvait honorablement céder, sans faire des promesses intenables. Les délégués allemands ont consulté les experts les plus compétents relativement à la capacité de travail de l'Allemagne.

« Offrir davantage, dit M. de Brockdorff-Rantzau, serait manquer de sincérité. Nous voulons une paix durable après cette guerre terrible. Nous demandons des négociations verbales, non pour rouler nos adversaires que nous estimons trop haut, mais parce que ce serait le meilleur moyen d'éclaircir les malentendus et d'aboutir à une paix durable. »

La presse allemande hausse le ton

Zurich, 11 juin. — La presse allemande hausse le ton, et avant de connaître la nature des concessions, elle les déclare déjà insuffisantes.

Le « Berliner Tageblatt » écrit :

« Même avec de telles concessions, le traité ne serait pas rendu plus acceptable. En ce qui concerne sa frontière orientale, l'Allemagne ne peut pas davantage livrer à la Pologne Dantzig que la Prusse occidentale la Silésie. En outre, par leur attitude dans les pays rhénans, les Français nous ont montré, et, il faut l'espérer, ont prouvé au monde entier quels dangers résulteraient pour la paix d'une occupation de quinze années. Pour que le projet devienne acceptable, il faut que non seulement les clauses financières, mais aussi les clauses économiques soient modifiées. »

Les doléances des Autrichiens

Paris, 11 juin. — La première Note transmise hier par le chancelier Renner au secrétariat de la Conférence se plaint vivement du démembrement de l'Autriche, et notamment de la séparation des districts de Bohême et du Tyrol. Privé de ses industries, l'Autriche ne pourra plus vivre, assure le chef de la délégation autrichienne.

Il ajoute que, n'ayant pas encore reçu les conditions économiques et financières de l'Entente, il réserve son opinion sur ce point, mais que, dès à présent, il se prépare à envoyer ses observations sur les clauses territoriales.

Les frontières de la Hongrie

Paris, 11 juin. — Le conseil des cinq ministres des affaires étrangères a examiné ce matin la question des frontières de la Hongrie avec la Tchéco-Slovaquie et la Roumanie.

MM. Bratiano et Mitsou pour la Roumanie et MM. Kramarcz et Benesa pour la Tchéco-Slovaquie ont été entendus.

MM. Tardieu et Jules Cambon assistaient à cette réunion.

Un rapport a été immédiatement rédigé et sera envoyé au Conseil des Quatre.

Le Retour du président Wilson aux Etats-Unis

Paris, 10 juin. — Aussitôt après la remise de la réponse des alliés aux Allemands, le président Wilson partira pour Bruxelles. Il rentrera lundi à Paris. Son retour définitif aux Etats-Unis dépend de l'attitude des délégués allemands à Versailles. Si ceux-ci refusent nettement de signer, le président partira immédiatement pour l'Amérique, quitte à revenir plus tard si sa présence était indispensable. Si, au contraire, les Allemands acceptent de signer, le président Wilson demeurera en Europe quelque temps encore, afin d'aider à la conclusion définitive du traité.

La publication du traité aux Etats-Unis

New-York, 11 juin. — Voici comment le traité de paix a été porté à la connaissance du public américain :

Un exemplaire du texte du traité, imprimé en Suisse, a été importé, il y a une douzaine de jours, aux Etats-Unis, par un journaliste américain, M. Franzier Hunt, lequel a débarqué à New-York vendredi dernier.

M. Hunt a immédiatement communiqué cet exemplaire au « New-York Times » et à la « Chicago Tribune ». La censure ayant été supprimée aux Etats-Unis, n'a pu s'opposer à la publication du texte du traité.

M. Hunt, dans la publication qu'il fait dans la « Chicago Tribune », relève, avec texte à l'appui, les omissions existant dans le résumé officiel rédigé par M. Tardieu, à Paris, pour le public français.

« Les omissions sont particulièrement sensibles, écrit le « Herald », dans le chapitre relatif au régime du bassin de la Sarre et à l'organisation du travail, notamment dans les articles 388 à 440. »

Le Sénat américain fait imprimer le document

Washington, 11 juin. — Le sénateur Borah a fait cadeau au Sénat de l'exemplaire du traité apporté aux Etats-Unis par un journaliste. Par 47 voix contre 24, le Sénat en a ordonné l'impression comme document public.

Le traité lu à la tribune du Sénat américain

Pour répondre à l'accusation que la copie du traité n'est pas authentique, le sénateur Borah a commencé à la tribune du Sénat la lecture du traité. Les démocrates ont tenté d'arrêter la lecture comme contraire aux règlements, mais le Sénat, par 42 voix contre 24, a voté l'autorisation de continuer.

M. Borah a lu pendant une heure. Après quoi, les sénateurs opposés à la publication, ont capitulé et ont permis que l'on mît aux voix une motion tendant à examiner de nouveau la question de la publication. Cette motion fut repoussée par 41 voix contre 26.

Contre l'alliance anglo-franco-américaine

Washington, 10 juin. — M. Kahn, président de la commission de l'armée à la Chambre des représentants, a parlé contre la proposition tendant à ce que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis aillent au secours de la France en cas d'agression allemande.

« Si la Ligue des nations, a-t-il dit, doit sauvegarder la paix du monde, où est la nécessité d'une alliance supplémentaire avec l'Angleterre et la France ? »

La mission ottomane

Constantinople, 6 juin (retardée). — A la requête des gouvernements alliés, le nombre des délégués et conseillers turcs se rendant à Paris afin de défendre les droits de la Turquie, a été réduit. On compte parmi eux le grand-vizir Damadferid pacha, Twefik pacha, ex-grand-vizir; Riza-Twefik, connu comme philosophe, actuellement président du conseil d'Etat et ancien ministre de l'instruction publique; Twefik bey, ministre des finances, et Rechid Halisz, ministre turc à Berne, ainsi que des représentants militaires et quelques secrétaires.

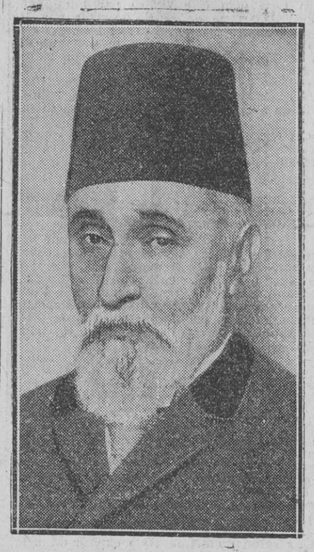

TWEFIK PACHA
ex-grand-vizir, délégué turc à la Conférence de la Paix

Le message des alliés à Bela Kun

Paris, 10 juin. — Le représentant des bolchevistes magyars à Vienne a communiqué la note suivante :

« Le gouvernement hongrois des conseils a reçu dans la nuit de samedi, de Prague, par T. S. F., un radiotélégramme français par lequel les gouvernements de l'Entente mettent les représentants du gouvernement hongrois des conseils à venir prendre part à Paris à la Conférence de la paix, et demandent d'autre part à la Hongrie de mettre fin à la campagne contre les Tchèques.

» La forme inusitée et la manière tout à fait particulière dont cette dépêche provenant de Versailles a été transmise ont paru quelque peu suspectes au gouvernement des conseils hongrois. Le commissaire du peuple pour les affaires étrangères a chargé en conséquence la légation à Vienne de faire la lumière sur cette affaire par télégraphe. »

Il résulte de cette note : 1° Que les bolchevistes de Budapest se vantent d'avoir été invités à la Conférence de Paris; 2° que ces mêmes bolchevistes ne mettent aucun empressement à arrêter leurs opérations militaires et ne mentionnent même pas le délai qui leur avait été fixé.

Il est désirable que les puissances alliées et associées fassent connaître au plus tôt ce qu'elles pensent de cette affirmation, que nous croyons absolument fausse, et de cette tactique dilatoire, dont les dangers éclatent aux yeux.

Le député Longuet a rencontré en Suisse un ancien ministre allemand

Bâle, 10 juin. — On assure que l'ancien ministre allemand des colonies Solf se trouve actuellement à Fribourg, et y a reçu la semaine dernière la visite de MM. Longuet et Ramsay Mac-Donald.

Pas de grève générale en Angleterre à propos des conditions de paix

Londres, 11 juin. — M. Ramsay Macdonald dément une information suivant laquelle il serait allé en Italie avec le député français Longuet pour y organiser une grève de vingt-quatre heures en signe de protestation contre les conditions de paix. Il déclare que tout au contraire, dans les discussions qu'il engagea avec les socialistes italiens, il manifesta l'opinion qu'une grève générale sur cette question serait impossible en Angleterre.

L'ambassadeur des Etats-Unis visite Verdun

Verdun, 10 juin. — M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis en France, a visité aujourd'hui la ville de Verdun et les champs de bataille des alentours. Il était accompagné du colonel Mott, attaché militaire. Un déjeuner a été offert à la citadelle en l'honneur de l'ambassadeur. M. Hugh C. Wallace y a pris la parole et a dit :

« Ces murs historiques ne sont pas plus robustes que le courage de la France qu'ils symbolisent sur ses frontières; ces fondations à toute épreuve ne sont pas plus durables ni plus profondes dans leurs assises que l'affection que nous portons dans nos cœurs pour la France. »

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Les bolcheviks avouent leur défaite

Copenhague, 11 juin. — A la dernière séance du Soviet, qui se tient à Pétrograd, Zinovieff dut avouer la défaite de Iambourg, que les bolcheviks ont subie. Malgré leur supériorité numérique, les bolcheviks se sont rendus par unités entières, ou, pris de panique, se sont enfuis, abandonnant de nombreuses batteries d'artillerie lourde.

Le Soviet a voté une résolution vouant au mépris ceux qui ont fui ou se sont rendus, et a décrété l'interruption de la mobilisation des ouvriers.

Denikine essaie de faire sa jonction avec Koltchak

Londres, 10 juin. — L'Agence Reuter apprend que l'armée Denikine a effectué une avance de 80 kilomètres pendant ces derniers jours, dans le but d'exécuter la jonction avec la gauche de l'armée de l'amiral Koltchak.

Un ultimatum allemand aux Esthoniens

Reval, 9 juin. — Le 7 juin, le commandant en chef des forces allemandes à Libau a adressé au général Laidoner, généralissime de l'armée esthonienne, une mise en demeure de retirer les troupes de la Lettonie septentrionale. La réponse à cet ultimatum devait parvenir dans les vingt-quatre heures. Le jour même, le général Laidoner a répondu par une fin de non-recevoir, faisant remarquer que la présence de ses troupes était nécessaires pour lutter contre les bolchevistes que les troupes allemandes ne combattent pas.

L'exécution de l'ex-tsar

Copenhague, 11 juin. — L'enquête ouverte sur l'assassinat de l'ex-tsar et de sa famille a amené 164 arrestations d'individus accusés d'avoir participé au crime.

POLOGNE

Les Allemands cherchent à entraver le transport de l'armée Haller

Bâle, 10 juin. — Suivant des informations reçues d'Eiseneach, l'agence « Europa Press » annonce que près de Lissa (Posnanie), un viaduc a été détruit à l'aide de cartouches de dynamite. Le transport des dernières divisions de l'armée Haller a subi de ce fait un retard important sur le trajet Eiseneach- Halle.

ALLEMAGNE

L'agression contre les membres du gouvernement de Wiesbaden

Bâle, 10 juin. — Lors de l'expulsion violente du gouvernement Dorten, à Wiesbaden, par les socialistes, le docteur Dorten reçut à la tête une blessure assez sérieuse. Le ministre de la justice Eckermann fut malmené à tel point qu'il devra rester six semaines à l'hôpital. Le ministre des cultes Klingelschmidt fut également très malmené. Le ministre de l'économie publique Kraemer en fut quitte pour une légère blessure au crâne. Tous les blessés furent amenés à l'hôpital dans les voitures sanitaires officielles mandées en toute hâte par le gouvernement prussien.

Les socialistes avaient pénétré par derrière dans le palais du gouvernement, afin d'éviter les soldats français qui gardaient la grande entrée. Les papiers du gouvernement Dorten furent confisqués, y compris une correspondance confidentielle échangée entre Dorten et le général Mangin.

Scheidemann sera-t-il renversé ?

Zurich, 11 juin. — Les bruits de remaniement ministériel persistent, et si l'on parle d'un ministère nationaliste à tendances antirépublicaines, les indépendants et les vrais républicains sont également décidés, de leur côté, à s'emparer du pouvoir dès que le moment sera venu. Ce moment viendra lorsque Scheidemann et de Brockdorff-Rantzau auront fait le geste de signer ou de refuser les conditions de paix. S'ils acceptent, ils réussiront peut-être à se maintenir au pouvoir, mais s'ils refusent, ils seront inévitablement balayés de la scène politique.

HONGRIE

Mackensen commanderait l'armée rouge hongroise

Vienne, viâ Bâle, 11 juin. — Mackensen et son état-major, qui sont supposés être internés en Roumanie, conduiraient la campagne de l'armée rouge hongroise contre les Tchèques.

YOUGO-SLAVIE

Les troupes serbes à Klagenfurt

Belgrade, 7 juin (retardée en transmission). — Communiqué officiel du grand quartier général serbe du 7 juin :

« Les Autrichiens ayant accepté dans le délai accordé nos conditions, nos troupes victorieuses sont entrées à Klagenfurt le 6 juin au matin pour rétablir l'ordre dans la ville que l'ennemi avait évacuée.

» Le même jour, à seize heures, les délégués autrichiens signèrent l'armistice, aux termes duquel notre zone comprend Klagenfurt, Volkermarkt, Gospe, Sveta et Sveti-Pavje. Au nord de notre zone sera établie une zone neutre.

» Les hostilités ont cessé le 6 juin, à dix-neuf heures. Les Autrichiens sont tenus de réparer les dommages causés par leur offensive du mois de mai. »

TCHÉCO-SLOVAQUIE

Le succès de l'offensive tchéco-slovaque

Prague, 10 juin. — L'ultimatum adressé par la Conférence de la paix à Bela-Kun est arrivé à Prague à temps et a eu une très bonne influence sur l'esprit de la population. En même temps des nouvelles sont parvenues sur les succès de l'offensive tchéco-slovaque. Sur le front, l'ennemi a été repoussé sur plusieurs points. Par une contre-attaque réussie, on a dégagé la ville de Komarno.

SERBIE

L'état-major français quitte Belgrade

Belgrade, 6 juin (retardée). — Le prince régent a offert un déjeuner au général Delobit, commandant l'armée française, à l'occasion du départ de son état-major de Belgrade.

Les officiers serbes de Belgrade ont organisé un dîner et une soirée amicale en l'honneur de leurs compagnons de guerre les officiers français qui quittent Belgrade pour une ville du Banat.

CHINE

Les manifestations antijaponaises

Pékin, 6 juin (retardée). — La vague d'hostilité contre le Japon, consécutive à la décision de la Conférence relative au Chantoung, n'a cessé de s'étendre dans la Chine entière, si bien que l'attitude des étudiants, des négociants et du peuple en général, de Canton à Pékin, est devenue menaçante.

Partout des étudiants haranguent la foule dans les rues, provoquant des manifestations hostiles aux Japonais.

La police de Pékin a arrêté un millier d'étudiants. A la suite de ces arrestations, cinq cents étudiants se sont rendus chez le président et ont protesté contre le fait que leurs frères avaient été traités comme des coolies.

Dans l'après-midi, les étudiants ont été remis en liberté. On pense que la surexcitation va ainsi être calmée.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Les pourparlers reprennent

Paris, 11 juin. — *Deux faits d'une certaine importance ont marqué la journée d'hier : l'annonce de la reprise des pourparlers dans la métallurgie et les manifestations de la C. G. T. et du cartel des grandes Fédérations d'industrie.*

L'acceptation par les grévistes de la métallurgie de la proposition de M. Colliard, tendant à la discussion sur les salaires, est, sans nul doute, le résultat de cette tendance à la localisation du conflit sur le terrain professionnel que nous indiquions depuis plusieurs jours. La volonté d'aboutir, visible chez les deux parties en présence, permet cette fois d'envisager une solution amiable et rapide, laquelle mettra fin à une crise qui affecte sensiblement la branche la plus importante des industries de la région parisienne

Dans les milieux ouvriers, une décision sérieuse a été prise hier par le cartel qui réunit les délégués des mineurs, cheminots, métallurgistes, inscrits maritimes, dockers, auxquels se sont joints les électriciens des forces motrices.

Ce cartel a décidé, non seulement d'appuyer de façon effective les mineurs et les inscrits maritimes, qui sont d'accord pour déclancher la grève générale le 16 juin si la solution n'intervient pas avant cette date pour les huit heures, mais encore d'étendre leur solidarité aux grèves en cours.

Il convient cependant de ne pas prendre au tragique une pareille décision, car on peut présumer que cette semaine verra se conclure une série d'accords en raison des conversations engagées actuellement au ministère du travail, et de la célérité que la Chambre, qui se rend compte de la gravité de la situation, met à examiner la loi qui doit régler l'application des trois huit dans les mines.

En attendant que l'apaisement survienne, la situation reste difficile pour la population parisienne, en raison de la prolongation du conflit des transports. On aimerait à apercevoir une issue rapide à cette crise des transports parisiens, mais malheureusement rien ne fait prévoir jusqu'ici que le conflit puisse se solutionner rapidement.

A PARIS

UNE CONFERENCE A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Paris, 10 juin. — A la fin de l'après-midi a eu lieu dans le cabinet du président du conseil une conférence à laquelle ont assisté le ministre de l'intérieur, le ministre des travaux publics, le ministre du travail, le gouverneur militaire de Paris, le préfet de police, le général Alby, le général Gassoin, le général Mordacq et M. Georges Mandel.

Dans cette conférence on a envisagé les mesures que comporte la situation résultant des grèves en cours.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS S'ABSTIENT DE TOUTE INTERVENTION

Paris, 10 juin. — Saisi d'une proposition de M. Flancette lui demandant d'intervenir entre les Compagnies de transport en commun et les représentants des Syndicats, le bureau du Conseil municipal de Paris, après examen approfondi de la question, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à intervenir de sa part.

LES METALLURGISTES

Paris, 10 juin. — Les pourparlers engagés entre les patrons et les ouvriers de la métallurgie de la région parisienne ayant été interrompus samedi soir, M. Colliard, ministre du travail, étudie les moyens de reprendre la conversation, et recherche un terrain d'entente. A cet effet, le ministre se propose d'entendre demain matin les délégués du comité d'entente des ouvriers.

Paris, 10 juin. — Les grévistes de la métallurgie ont tenu ce matin, à neuf heures, à l'Ile de Saint-Germain, pont de Billancourt, un grand meeting du personnel de toutes les usines en grève. Plus de 30,000 personnes s'y pressaient.

Dans leur ordre du jour, après avoir constaté qu'une centaine de petits patrons avaient signé le contrat de travail, les ouvriers métallurgistes ont décidé de poursuivre la grève jusqu'à complète satisfaction.

LE METROPOLITAIN

Paris, 11 juin. — La Compagnie du Métropolitain communique la note suivante :

« Le service des trains continue d'être assuré comme la veille sur toutes les lignes, mais avec deux nouvelles améliorations. Toutes les stations de la ligne n. 1, Porte-de-Vincennes-Porte-Maillot, sont rouvertes sans aucune exception. Le nombre des trains est augmenté sur les lignes les plus fréquentées aux heures de grande affluence de l'après-midi. »

AUTOBUS ET TRAMWAYS

Paris, 10 juin. — A la Compagnie générale des tramways, on constate aujourd'hui une sérieuse amélioration. De nouvelles lignes sont ouvertes. A la Compagnie générale des omnibus, l'amélioration est identique. La Compagnie a mis de nouvelles lignes en service. à

Le meeting quotidien

Paris, 10 juin. — Le meeting quotidien des grévistes des omnibus et tramways a eu lieu ce matin, au gymnase Huyghens. Le secrétaire général du Syndicat des omnibus a convié ses auditeurs à la résistance à outrance. Un délégué des chauffeurs de taxi a annoncé qu'à partir de demain les chauffeurs de taxi verseraient chacun 5 francs par jour pour venir en aide aux grévistes.

LES ELECTRICIENS

Paris, 11 juin. — Le comité fédéral ouvrier de la section des forces motrices et industries électriques a demandé à entrer dans le cartel interfédéral dont fait partie, on le sait, les mineurs, cheminots, inscrits maritimes, etc.

Un contrat a été signé entre le Syndicat patronal des producteurs et distributeurs d'énergie électrique et le Syndicat ouvrier des forces motrices et industries électriques.

D'autre part, l'assemblée générale des ouvriers des industries électriques a désigné une délégation qui a pour mandat de s'entendre avec le comité de grève de la métallurgie.

LE PERSONNEL DES HOPITAUX REPOUSSE LA GREVE

Paris, 11 juin. — Le personnel des hôpitaux, après avoir examiné les modalités d'application de la journée de huit heures, déclare dans son ordre du jour que, conscient des devoirs qu'il a à remplir envers les malades qui lui sont confiés, il se dénie le droit de grève et fait appel à l'opinion publique pour l'aider à remédier à l'état actuel des choses dans les hôpitaux.

LES GREVES NOUVELLES

Paris, 11 juin. — De tous les conflits que l'on annonce comme imminents de côté et d'autre, deux seulement ont éclaté hier. Les terrassiers ont interrompu leur travail sur six grands chantiers de la région parisienne. Ce serait le prélude d'un mouvement plus vaste qui, par tactique, doit procéder par étapes.

Un certain nombre de camionneurs de maisons de vins en gros ont également cessé de camionner.

CONFLITS TERMINÉS

Paris, 11 juin. — Les grèves partielles de la tonnellerie et des maisons de vins en gros sont solutionnées ou en voie d'arrangement, avec le concours d'un délégué syndical.

DEUX TRAMWAYS BRULES DANS LA BANLIEUE

Paris, 11 juin. — Hier après-midi, les chômeurs des usines et ateliers de Courbevoie, Nanterre, Puteau, etc., étaient réunis au nombre de six à sept mille dans un vaste terrain à Courbevoie, près du rond-point de la Défense. Sur la route parut un tramway montant vers Saint-Germain. Une clameur s'éleva et aussitôt des jeunes gens se précipitèrent vers la voiture, tirèrent la perche du trolley dont ils coupèrent la corde, et la voiture resta immobilisée.

Le watman et la receveuse s'enfuirent. Les deux gendarmes qui accompagnaient la voiture pour la protéger ne pouvaient essayer d'intervenir; ils s'en allèrent avec les voyageurs. On cassa les vitres du tramway, on ten

Les incidents de l'Office national de la Presse évoqués à la Chambre

Le débat, mouvementé, se termine par le vote à mains levées d'un ordre du jour de confiance au gouvernement

LES ÉVÉNEMENTS D'ODESSA

(Séance de l'après-midi)

Paris, 10 juin. — L'espoir sinon d'une grande séance, mais du moins d'une après-midi mouvementée, a provoqué une grande affluence à la Chambre. Au banc des ministres ont pris place : MM. Klotz, ministre des finances; Coilliard, ministre du travail; Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la guerre; Leygues, ministre de la marine.

Après avoir prononcé l'éloge funèbre, très applaudi, de M. Dufrêche, député du Gers, le président Deschanel annonce qu'il a reçu de M. Brousse une demande d'interpellation sur les perquisitions chez M. Schœller. Quel jour le gouvernement entend-il la discuter ?

M. Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat : M. Ignace étant absent, je prie la Chambre d'attendre sa présence. (Mouvements divers.)

M. Brousse : Je demande la discussion immédiate, parce que depuis quelques heures je suis assailli de démarches, de lettres, de pneumatiques concernant cette affaire.

A ce moment, **M. Ignace** entre en séance, salué par de bruyantes exclamations.

M. Ignace s'excuse de son retard : Je déclare, dit-il, que le gouvernement et moi-même nous sommes décidés à discuter le plus tôt possible. Mais la Chambre n'ignore pas que l'interpellation se rapporte à une affaire judiciaire.

Aux mains levées, la Chambre décide la discussion au fond à une majorité énorme.

M. Ignace : Dès maintenant, je déclare que je ne pourrai pas répondre aujourd'hui sur des actes judiciaires.

M. Emmanuel Brousse : L'Office national de la presse est un organe créé par le gouvernement, qui a rendu à la presse les plus grands services. Le ministre l'a reconnu. L'orateur rappelle les perquisitions opérées le 3 juin chez M. Schœller à la suite d'une plainte qui aurait été déposée par un journaliste de Verdun.

Un malentendu est né, dit **M. Ignace**, qu'il importe de dissiper.

Le sous-secrétaire d'Etat rappelle les faits que nous avons rapportés et poursuit :

On demanda à un imprimeur de Verdun de déposer 10 pour 100 de la contribution mensuelle à l'Office. Quand ces pièces me furent transmises, je saisis le gouverneur de Paris en vue d'une instruction judiciaire au sujet de cette demande d'argent. Lorsque les pièces me furent transmises venant de M. Jeanneney, je les fis parvenir au gouverneur.

A ce moment, **M. Clemenceau** entre en séance. (Vif mouvement d'attention et bruit.)

M. Ignace : Je revendique pleinement la responsabilité de mes actes.

M. Emmanuel Brousse : Tout est illégal dans cette affaire. Il n'y a pas même une plainte régulière. Le 4 juin, le gouverneur militaire de Paris est saisi par M. Ignace, qui l'a été par M. Jeanneney.

M. Clemenceau : Par le président du conseil.

M. Jeanneney : M. Develle m'a remis, le 3 juin, trois pièces de l'imprimeur de Verdun. J'ai envoyé un contrôleur de l'armée qui service des sursis pour savoir si la demande de souscription était légitime. Le contrôleur reconnut que l'intervention de l'Office national était légitime, car il ne peut intervenir que pour le personnel des journaux adhérents, qui paient une cotisation. (Exclamations sur un grand nombre de bancs.)

M. Jeanneney : Mais le rapport du contrôleur de l'armée ajoute que l'Office national n'a plus de raison d'être, la guerre étant terminée. Le rapport du contrôleur Perlot a été remis au président du conseil, et je n'ai jamais depuis été appelé à m'occuper de l'affaire. J'ai demandé que tout le dossier soit remis à la justice. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Ignace : M. Brousse a prononcé sur cette affaire un jugement prématuré, et M. Brousse, dont la haute conscience est unanimement reconnue, nous sera gré d'avoir projeté la lumière sur des faits mal connus. Dans la question des sursis, on peut apercevoir des actes de favoritisme contre lesquels le pays est averti. (Vives protestations à gauche).

M. Ignace : La perquisition a été faite conformément aux prescriptions du Code d'instruction criminelle.

M. Em. Brousse : Ces perquisitions ont été opérées sans enquête de police, sans dossier. Le contrôleur général de l'armée vous a dit que l'opération de l'Office national était régulière.

M. Clemenceau : Est-ce un juge ?

M. Brousse : On n'a pas demandé d'argent pour un sursis, mais pour une fourniture de papier. Cette cotisation est une garantie pour tous. Elle a été demandée à tous les imprimeurs et journaux de France. C'est misérable d'incriminer l'Office sur ce point. (Applaudissements à gauche).

M. Outrey : Ces questions sont indignes de la Chambre.

M. Brousse : Ce qui est misérable, c'est de voir ainsi traiter les journaux. On accordait des sursis pour trois mois à leurs rédacteurs. On les a réduits à un mois comme moyen de pression au cas où ils ne soutiendraient pas le gouvernement. (Applaudissements). Je ne peux que protester contre de pareils procédés. (Applaudissements).

M. Renaudel, président de l'Office national, vient défendre cet Office, qui a reçu une grave atteinte en la personne de son secrétaire général. Mais la présence insolite de M. le Président du Conseil...

M. Clemenceau : Je m'excuse d'avoir quitté la Conférence pour vous.

M. Renaudel : Nous voudrions voir M. le Président du Conseil dans des circonstances plus graves que celle-ci.

Quand l'Office fournissait du papier à l'« Homme Enchaîné », vous ne le trouviez pas mauvais. Vous avez réduit la Chambre à la servitude, et prenez garde : si elle ne se sépare pas de vous, c'est le pays qui se séparera d'elle. (Vifs applaudissements à gauche et bruit prolongé.)

LES ORDRES DU JOUR

M. Emmanuel Brousse a proposé l'ordre du jour pur et simple.

M. Clemenceau ne peut accepter l'ordre du jour pur et simple, qui, dans la pensée de M. Brousse, signifie la défiance. Il est solidaire de M. Ignace et suivra son sort. (Violentes exclamations et bruits à gauche.)

MM. Outrey et **Braibant** déposent cet ordre du jour :

« La Chambre, respectueuse du principe de la séparation des pouvoirs et confiante dans le gouvernement pour laisser suivre le cours de la justice en pleine indépendance, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est accepté par le gouvernement. Le scrutin a lieu au milieu d'une vive agitation ; il y a de véritables réunions des groupes dans l'hémicycle. Le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple, sur lequel le gouvernement a posé la question de confiance, donne lieu à pointage.

La priorité pour l'ordre du jour pur et simple est repoussée par 276 voix contre 137.

L'ordre du jour de confiance **Outrey-Braibant**, accepté par le gouvernement, est voté à mains levées.

LES EVENEMENTS D'ODESSA ET DE LA MER NOIRE

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur l'évacuation d'Odessa et les événements de la mer Noire.

M. Viollette estime que ce qui fait le fond du débat, c'est la politique incohérente du gouvernement. Ce sont les arrière-pensées, la ruse avec lesquelles, malgré le Parlement, le gouvernement a machiné une aventure qui pouvait se terminer en catastrophe. Le pays ne voulait à aucun prix de l'expédition de Russie, lorsque le gouvernement la voulait à tout prix. Le président du conseil voulait un cordon sanitaire. Pas d'expédition en Russie, déclarait-il. Mais on essayait une transaction entre la politique de M. Pichon et celle voulue par le pays, et alors on s'installait à Odessa et à Sébastopol. C'était folie de vouloir faire le blocus de la Russie avec 40,000 ou 50,000 hommes.

En mars la situation devint tout à fait mauvaise à Odessa, et au lieu de préparer l'évacuation, ce gouvernement envoie des renforts grecs, des renforts noirs et de l'artillerie. Tous les groupes de la Chambre avaient décidé de faire une démarche auprès du gouvernement pour faire évacuer. Le 24 mars, le gouvernement fait ajourner l'interpellation au 29 mars, et envoie des renforts quoiqu'on n'ait pas la possibilité matérielle d'évacuer ceux qui s'y trouvent. Le 29 mars, la Chambre crut que l'ordre d'évacuation était parti.

M. Abrami : L'ordre d'évacuation a été envoyé le 28 mars au soir. Un intérêt des plus graves s'attachait à ce que l'ordre ne fût pas connu de l'ennemi.

Voix à l'extrême-gauche : Quels ennemis ?

M. Abrami : Ceux qui, encadrés par des officiers allemands, recevaient nos soldats à coups de canon et de mitrailleuses.

M. Viollette : Vous avez un rapport du général Danselme, qui, avant fin mars, vous dit que la situation est intenable à Odessa. Au lieu de profiter de ce qu'on a encore de l'air pour évacuer, on envoie des renforts, non pas français, mais grecs.

M. de Kuerguezec : Et des noirs aussi.

M. Abrami : Le 28 mars, le président du conseil envoyait une dépêche au commandant en chef de l'armée d'Orient, ordonnant la retraite d'Odessa.

M. Viollette : Cependant le général Danselme, réunissant nos compatriotes d'Odessa, leur dit qu'il n'y avait rien à craindre.

M. Ernest Lafont : Il y a eu des communiqués dans tous les journaux d'Odessa invitant les Français à rester. L'armée de Grégorieff, encadrée par des Allemands, avance, mais le soviet local dit que la résistance est inutile, et c'est le 4 avril que le général Danselme dit à nos malheureux compatriotes qu'ils ont quatre heures pour s'embarquer. Grégorieff fit savoir que les soldats français trouvés le lendemain à midi dans Odessa seraient passés par les armes. C'est grâce aux bolcheviks d'Odessa que nos soldats ont pu opérer une retraite à peu près tranquille.

La suite du débat est renvoyée à demain après-midi.

AVANCES DE TRAITEMENTS AUX FONCTIONNAIRES

Au début de la séance, la Chambre avait adopté, après un échange d'observations entre MM. Emmanuel Brousse, Outrey et le ministre des finances, un cahier de crédits du total de 200 millions, relatifs aux avances exceptionnelles de traitements à diverses catégories de fonctionnaires civils.

LES INCIDENTS des 31 mai et 1er juin A TOULOUSE

Voici, relatés par notre confrère le « Télégramme », de Toulouse, les incidents qui se sont produits les 31 mai et 1er juin dans cette ville, incidents grossis par l'imagination :

Depuis une quinzaine de jours les officiers supérieurs recevaient des plaintes qui, nous le verrons plus loin, paraissent justifiées. Quelle suite y fut donnée ?

Voyant que leurs lettres demeuraient sans effet, les soldats, cantonnés au boulevard Lascrosses, firent le soir des manifestations dans la caserne mais suffisamment bruyantes pour nous permettre de les entendre du dehors. Que fut-il fait ? Rien.

Samedi soir, 31 mai, les protestations devinrent plus pressantes. Les meneurs réussirent à chauffer leurs camarades. Les prisonniers furent délivrés et, après une vaine tentative de débauchage des autres troupes cantonnées dans les mêmes bâtiments, ils se formèrent en colonne, bousculant les sentinelles et gradés qui voulaient les empêcher de sortir, ils brisèrent les portes de la caserne et rentrèrent en ville, drapeau tricolore en tête.

Le cortège a parcouru les boulevards, les allées Jean-Jaurès, puis, passant par les rues de Metz, d'Alsace et Bayard, s'est rendu à la gare Matabiau pour manifester devant le poste de la police militaire américaine. Revenant par les allées Jean-Jaurès, ils se rendirent devant le quartier général. En route, le drapeau tricolore était devenu un drapeau rouge, les deux autres couleurs ayant été arrachées.

Ce n'est que tard dans la nuit que les manifestants, qui étaient environ deux à trois cents, rentrèrent au quartier.

DEUXIEME JOURNEE

De grand matin, le général se rendit à la caserne du boulevard Lascrosses pour prêcher le calme et faire son enquête. Toute la journée une animation extraordinaire régna en ville où, cependant, aucun incident n'eut lieu, jusqu'à six heures du soir.

A cette heure, pensant que les exhortations et les promesses qu'il avait faites avaient porté leurs fruits, le général Hello donna quartier libre. Aussitôt des sonneries retentirent, c'était l'appel aux manifestants. Les portes des prisons furent brisées à coups de hache, les prisonniers libérés se joignirent aux manifestants qui, cette fois, sont en plus grand nombre. Les portes du quartier sont forcées et la masse d'hommes se répand en ville. A leur tête un soldat nu-tête brandit une banderolle rouge que les camarades qui sont autour de lui maintiennent déployée.

Dès le premier abord les choses prennent un caractère plus violent que la veille.

L'« Internationale » est chantée, des cris antimilitaristes et révolutionnaires sont poussés, le gouvernement est conspué.

Les officiers qui se trouvent aux terrasses des cafés sont insultés, poursuivis, frappés.

Place Matabiau, un officier saute sur le drapeau rouge et essaye de l'arracher. Il est aussitôt frappé, poursuivi, et, s'il réussit à échapper sans plus de mal, c'est grâce à l'intervention pacifique d'autres soldats français et américains.

Boulevard de Strasbourg, café Albrighi, des officiers sont insultés et obligés de fuir; de même au café des Américains. C'est la chasse à tous ceux qu'on voit paraître.

Sur tout le parcours, à la foire, les manifestants enrôlent les soldats qu'ils rencontrent; ceux qui refusent sont bousculés et malmenés. Un sous-lieutenant, M. Sand, est assailli et frappé.

Nous voici de nouveau à la gare. Des carreaux sont cassés à coups de pierres, le hall envahi, les voyageurs fuient effrayés.

Le cortège, en chantant et en poussant des cris révolutionnaires, remonte la rue Bayard, les boulevards de Strasbourg Carnot, Square Roland, paisiblement un officier se promène. Il est aussitôt entouré, insulté, frappé. Au moment où un marin braque sur lui son revolver, un aide-major, M. Toussaint, se précipite au milieu du groupe des agresseurs. Il est à son tour menacé du revolver, frappé sérieusement. Il réussit à s'échapper et s'enferme dans une maison de la rue d'Aubuisson.

Les manifestants continuent par la rue de Metz, rue d'Alsace, où ils cassent quelques vitres, arrivent au square Lafayette.

AU CAPITOLE

A ce moment, l'excitation est à son comble. Le cortège s'est considérablement grossi par de nombreuses recrues faites en cours de route. Les cris sont plus violents; quelques-uns acclament nos ennemis, conspuent le chef du gouvernement, etc. L'« Internationale » monte de cinq à six cents poitrines.

Vont-ils traverser les cours du Capitole ? Le drapeau rouge en tête, la masse s'avance, mais à ce moment, quoique avec peine et non sans lutte, les agents ferment la grille contre laquelle s'acharnent les manifestants. Les agents sont hués, des pavés arrachés volent contre eux; plusieurs sont blessés; des coups de revolver sont tirés. Il y a maintenant des civils parmi les soldats. Nous remarquons des jeunes gens qui leur font passer des pierres. Mais la grille résiste et le flot envahit la rue Lafayette pour se rendre sur la place du Capitole. En passant, des pierres sont tirées sur les carreaux qui tombent avec fracas. Presque tous ceux du rez-de-chaussée sont brisés, et quelques-uns aux fenêtres supérieures, qui sont celles de la salle des Illustres.

Sur la place, les scènes de violence continuent. Les jets de pierres font tomber des carreaux; on sonne la cloche des pompiers. Les manifestants sont déchaînés, mais déjà de l'indécision se remarque parmi eux.

LES MESURES D'ORDRE

Pendant ce temps, quoique trop tardivement, les mesures d'ordre étaient prises. Toutes les forces de police employées dans ces cas sont arrivées. Elles furent accueillies par des injures et des bordées de sifflet. Un moment, les soldats crurent que ceux qui avaient été appelés allaient faire cause commune avec eux. Il n'en fut rien. Des patrouilles déblayèrent la place et les rues adjacentes. Des barrages furent établis. A dix heures du soir, la plus grande partie des soldats étaient rentrés à la caserne. Le lendemain, à la première heure, le régiment fut expédié dans la forêt de Bouconne.

NOTRE ENQUETE

Nous avons tenu à connaître les raisons qui avaient donné lieu à ces regrettables incidents. Puisque nous ne pouvons les exposer, quoiqu'elles n'aient absolument rien qui menace la sécurité nationale, ni l'ordre public, nous nous contenterons de dire qu'elles sont de l'ordre le plus matériel.

Etaient-elles fondées ? Des divers renseignements recueillis auprès de soldats du même régiment qui n'ont pas pris part à la manifestation, elles sont réellement fondées. « Nos camarades sont fous, nous ont-ils dit, de faire une chose pareille. Ils se sont laissés entraîner par des meneurs qui, étant donné le foyer de mécontentement, n'ont pas eu beaucoup de peine à les exciter. Il est certain que, si lorsque les réclamations fondées ont été faites, on avait remédié à cet état de choses, tout ce qui se passe n'aurait pas eu lieu. » C'est l'impression que nous avons recueillie dans tous les milieux calmes et nous avons des raisons de la croire exacte.

CARACTERE DU MOUVEMENT

Nous trouvons-nous en présence d'un mouvement révolutionnaire ? Sans hésitation, nous croyons pouvoir répondre non. Ce que veulent les soldats n'intéresse en rien ni l'ordre social, ni la forme du gouvernement. Les cris poussés l'étaient sans conviction par la masse. Nous avons vu des soldats isolés lancer ces cris « à la blague » et ne leur donner une apparence de sérieux que lorsqu'ils étaient au milieu du groupe.

Il n'y avait pas de visée bolcheviste ni anarchiste; mais, profitant de leur mécontentement, des éléments « civils » de perturbation ont agi sur eux. Hier, l'officier chargé de l'instruction a fait appeler une personne qui a déclaré avoir vu des civils donner de l'argent à des soldats. De plus, on nous assure que, sur la place Arnaud-Bernard, on a ramassé, après le passage du cortège, de petits drapeaux gris de la dimension de deux timbres-poste portant au coin les couleurs boches. Il ne venaient pas des soldats.

LES ARRESTATIONS

La police a procédé à dix arrestations : celles des soldats H. Superrant, C. Chevenez, Ben Ahmed Amar; des civils, J. Gilles, maçon; J.-M. Duclerc, Massip et un camelot, Lagaillarde.

Quatorze soldats, considérés comme étant les meneurs, ont été arrêtés par l'autorité militaire.

Une inspection des matelots a été passée, et le meneur qui les excitait et menaça de son revolver plusieurs officiers a été reconnu et arrêté.

N. D. L. R. — Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de publier aujourd'hui seulement le récit d'événements qui se sont déroulés à Toulouse les 31 mai et 1er juin derniers. Jusqu'ici la censure nous avait interdit de rendre compte de ces regrettables incidents, et ce n'est que mardi, à 16 h. 30, qu'elle nous a fait savoir que son interdiction était levée, alors que deux de nos confrères de Bordeaux avaient déjà publié un compte rendu de ces événements.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Auteuil

MARDI 10 JUIN

Voici le résultat détaillé des épreuves :

PRIX DE LA RIVIERE (haies, mixte), 4,000 francs, 3,100 mètres. — 1er, *King's-Cross* (G. Mitchell), à M. Jean Lieux; 2e, *Agaric* (Bedeloup), à M. le comte G. de Castelbajac; 3e, *Oued* (W. Scott), à M. le duc de Brissac.

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à deux longueurs.

King's-Cross (Alcantara-II et Kizil-Soul), est entraîné par Jean Lieux.

PRIX DE LA VAGUE (haies), 4,000 fr., 3,100 mètres. — 1er, *Nieuport* (L. Bara), à M. A. Harduin; 2e, *Kingdom* (W. Head), à M. W.-K. Vanderbilt; 3e, *L'Alma* (G. Parfrement), à M. F. Monnier.

Gagné d'une courte encolure; le troisième à six longueurs.

Nieuport (Fourire et Epingle-d'Or), est entraîné par Bara.

PRIX SAINT-SAUVEUR (steeple-chase handicap), 10,000 fr., 4,500 mètres.

1er, **Elvira-III** (W. Head), à M. Ch. Brossette.

2e, **Pelin** (Bourdalé), à M. G. Braquessac.

3e, **Troupier** (M. Chaurand), à M. le prince Murat.

4e, **Gonfalon** (Berteaux), à M. Jean Cerf.

Non placés : Albanais (R. Sauval), Bouboroche (G. Parfrement), Make-Haste-II (E. Hardy), tombé.

Gagné de six longueurs; le troisième à une encolure; le quatrième à six longueurs.

Elvira-III (Vinicius et Ellora), est entraînée par Duffourc.

PRIX SURCOUF (haies, handicap), 4,000 fr., 3,600 mètres. — 1er, *Patrocle* (W. Head), à M. le marquis de Villamejor, dérobé et ramené; 2e, *Roxburgh* (Berteau), à M. A. Harduin; 3e, *Rouleuse* (Garnier), à M. le comte de Jumillhac.

Gagné de loin.

Patrocle (Mushroom et Pastrycook), est entraîné par Jean Lieux.

PRIX DE SAINT-CLOUD (steeple-chase), 4,000 francs, 3,500 mètres. — 1er, *Rip* (Rovella), à M. Ed. Champonnois.

Non placés : Mandrin-II (Legrand), tombé; Lemnos-II (G. Parfrement), tombé.

Rip (Gingal et Lady-Fish), est entraîné par Outré.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX				Mutuel unifié 5 fr.
King's Cross	G	12	»	6 50
Nieuport	G	22	»	10 »
Elvira III	G	70	50	38 50
	P	34	50	17 50
Pelin	P	49	»	24 »
Patrocle	G	28	50	13 50
Rip	G	43	»	21 »

Restent engagés

Restent engagés pour jeudi à Longchamp : Prix Vineuil : Pantomime, Nulle-Espérance. Prix Lamorlaye : Ouche, Lamaisonnette, Vadrouye-II, La-Gloire-de-Rotot, La-Pie-Qui-Chante, Aventure.

Prix Pelouse : Prince-Eugène, Sorgho, Zizanie-II, Bus, Musette-II, Grave-And Gay, Hermon.

Prix de Courteuil : Randolph-II, Pradoxe-II, Kaolin-III, Le-Gnôme, Folloaus, Inquisitive, Brantigny, Brin-d'Amour, Toujours-Debout, Calornis, Plume-au-Vent, Ovillers, Mysie.

Prix Rochette : Louchebem, Montmartin, Château-Lafitte, Manzanilla-IV, Calgala.

Prix des Lions : Tartufe, Sanal, Rodia, Hermon, Saint-Hélier, Hélgoland, Randolph-II, Le-Gnôme, Verona.

BORDEAUX

1

Il y a un an

12 JUIN 1918

Contre-attaquant, les Allemands, nous reprenons Mélicocq et les rejetons sur la rive nord du Matz. Au nord de la forêt de Villers-Cotterets, l'ennemi fait quelques progrès.

En Macédoine, nos troupes avancent de quinze kilomètres sur un front de dix-huit et prennent onze villages.

Le vapeur espagnol Upo-Mendi *est torpillé par un sous-marin allemand.*

Démission de M. Töggenburg, ministre de l'intérieur autrichien.

FOIRE de BORDEAUX

EXCURSIONS AUX VIGNOBLES

L'excursion au vignoble de Saint-Emilion a eu lieu le 7 juin. Elle a remporté un complet succès. Ruines et vestiges archéologiques des plus intéressants, pays accidenté et vues splendides ont réjoui et intéressé les excursionnistes, qui ont trouvé auprès des propriétaires des châteaux le plus aimable accueil.

Vendredi, tournée des Graves de Bordeaux, particulièrement intéressante par la beauté du pays, le nombre des crus et aussi par la visite au château de La Brède, patrie de Montesquieu.

Prix des places : 50 fr. On s'inscrit au bureau du Comité de la Foire.

La Société Dyle et Bacalan

Poursuivant son essor industriel a considérablement développé ses ateliers pour faire face au programme important de commandes qui lui ont été confiées en :

MATERIEL ROULANT
MATERIEL NAVAL
INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

Cette Société expose dans son stand une machine frigo à acide carbonique et une machine à ammoniaque particulièrement intéressantes pour des installations de **Chocolateries, Laiteries, Boucheries,** etc.

Une machine à acide carbonique identique à celle exposée est en fonctionnement à la Coopérative de cette Société. Cette installation type peut être visitée par toute personne désireuse de se documenter sur la conservation des denrées périssables.

La Société Dyle et Bacalan, propriétaire de **la Scierie de Mios,** expose dans son stand des spécimens des produits tirés du pin et du chêne du pays : Grumes, Planches, Parquets, Caisses, Pavés, Manches à balais, Bois de chauffage, qu'elle fournit à sa Clientèle.

Cet exposé montre la grande part que la **Société Dyle et Bacalan** prend au développement industriel de notre région.

Pulvérisateur à traction pour vignes

De tous les appareils similaires exposés, le **PULVERISATEUR MAURY,** construit par les ateliers **Félix TONET et Cie,** 54, cours Saint-Médard, à BORDEAUX, est le seul à posséder une pompe entièrement en bronze, à grand débit et à pression constante. Pour tous ceux qui utilisent un pulvérisateur, cette innovation justifiera l'intérêt porté par MM. les Viticulteurs aux stands 14 et 15, bâtiment K.

Ce qu'il faut visiter

Avec une perfection de détails inconnue jusqu'à ce jour dans ce genre d'exposition, le Grand Dépôt de Meubles, 116, rue Fondaudège, à Bordeaux, offre à l'admiration des visiteurs deux mobiliers dont l'élégance n'a d'égale que la pureté de style.

Dans la galerie de la Victoire, les stands 12 et 13 nous montrent une chambre L. XVI en acajou sculpté, laissant apercevoir à travers une baie sûrement décorée un délicieux salon du même style exposé dans le comptoir M.

Nul promeneur ne quittera la Foire de Bordeaux sans avoir visité cette installation, où tout est sobrement réuni pour le plaisir des yeux.

Exposition de tableaux des maîtres parisiens

Nous rappelons aux amateurs de peinture que l'exposition de tableaux des maîtres parisiens, 97, rue Porte-Dijeaux (nouvelle salle Daurac), prendra fin samedi prochain. Parmi les très belles toiles exposées, nous avons remarqué celles de MM. Allègre, P. Bertrand, Geoffroy, Legout-Gerard, Rigolot, Rosenstock, Seignac, Smith, etc.

L'occasion est belle pour ceux qui désirent enrichir leur collection.

M. ADOR. C'est les 13 et 14 juin que ce célèbre spécialiste herniaire recevra, hôtel des Sept-Frères, 36, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux.

PLAGE - **ARCACHON** - FORÊT
Grand banlieue de Bordeaux
Bordeaux-St-Jean, dép. 18 h. 30; Arc. 19 h. 55.
Arcachon, dép. 7 h. 21; Bordx, arr. 8 h. 45
NOMBREUX HOTELS des PLUS CONFORTABLES

Suisse-Océan — Bordeaux-Odessa

LA MANIFESTATION DU 14 JUIN A BORDEAUX

La manifestation internationale qui aura lieu samedi prochain à Bordeaux aura certainement un grand retentissement. Les échanges de vues qui s'y poursuivront, les résolutions qui y seront prises pourront faire faire un pas décisif au projet, déjà en partie réalisé, d'établissement de cette ligne dite du 45e parallèle, qui, partant de Bordeaux, traversera toute l'Europe et desservira, en même temps que les nations sur les territoires desquelles elle passera, celles dont les voies viennent s'amorcer sur son parcours. C'est une œuvre immense et superbe, dont les conséquences peuvent avoir, comme nous l'avons dit précédemment, une influence considérable sur l'avenir économique aussi bien de Bordeaux et de la région dont il est la métropole, que de la France tout entière.

M. Cels, sous-secrétaire d'Etat aux transports, qui la présidera, arrivera sans doute samedi matin.

Les adhésions de nos alliés et de nos amis intéressés à sa réalisation arrivent nombreuses. La Roumanie, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la Tchéco-Slovaquie, la Grèce, le maire de Turin, le commissaire général de la République à Strasbourg; les Chambres de commerce ou les villes de Lyon, Limoges, Périgueux, Guéret, etc.; les directions et des Syndicats des grandes Compagnies de chemins de fer, les membres de la presse étrangère ont déjà répondu à l'invitation qui leur a été adressée et ont promis de se faire représenter le 14 juin à Bordeaux. D'autres adhésions sont attendues.

La manifestation, qui aura son siège à l'hôtel de ville, sera imposante.

Aucune décision n'est encore définitivement prise au sujet de l'organisation de cette journée, dont le programme sera arrêté, dans cette après-midi de mercredi, par la sous-commission chargée de ce travail. Cette sous-commission est composée des délégués du comité de Bordeaux-Odessa, de la municipalité, du Conseil général et de la Chambre de commerce.

Le projet qui sera soumis à la sous-commission prévoit une séance de travail qui se poursuivra de dix heures à midi dans la salle du Conseil municipal; un déjeuner de cent cinquante couverts environ, servi à midi et demi dans la salle des concerts du Grand-Théâtre : une visite à la Foire, et une excursion en bateau sur la Garonne (le port, Bassens, etc.) dans l'après-midi, et enfin, le soir, une invitation à la représentation du Grand-Théâtre.

Conférence de M. Charles Laisant

LES NOUVELLES-HEBRIDES

Nous rappelons que la conférence de M. Charles Laisant, chef de service à l'Office colonial de Paris, sur les Nouvelles-Hébrides, aura lieu le jeudi 12 juin, à 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée.

Cette conférence sera accompagnée de très belles projections à la lumière électrique.

Ravitaillement civil

Jeudi 12 courant, la municipalité fera vendre du beurre, des morues, des carottes nouvelles, des fromages et des figues sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons et marché Amédée-Larrieu, de six heures à onze heures trois quarts :

Les prix sont fixés : Beurre, 1 fr. 25 le quart; carottes nouvelles, 1 fr. 50 le kilo; fromage Gouda, pâte grasse, genre Hollande), 1 fr. 20 le quart; fromage croûte-rouge, 1 fr. 25 le quart; figues, 1 fr. 40 le kilo.

Les prix de la morue ne subissent aucune modification : Morue petit poisson (pesant de 500 grammes et au-dessus), 2 fr. le kilo; moyen poisson (pesant de 1 à 2 kilos), 2 fr. 25; gros poisson (pesant au-dessus de 2 kilos), 2 fr. 70.

Deux vols

Entré dans la chambre de M. Georges Bentejac, valet de chambre, rue d'Orléans, 6, un inconnu y a pris une montre en argent et des effets d'habillement représentant une valeur de 500 francs environ.

— Un apprenti boulanger de seize ans et un manœuvre de trente-deux ans ont été arrêtés mardi pour vol de saucissons sur le quai de Bacalan au préjudice de la Société commerciale.

Voleur et brutal

La femme Joséphine O..., demeurant rue Andronne, possédant quelques économies, avait acheté pour 5,700 francs de bons de la Défense nationale.

Elle avait un ami, prénommé Joseph, Espagnol d'origine, qui lui signifia ces jours-ci qu'il allait la quitter. Joséphine lui souhaita « bon voyage ».

Tout allait pour le mieux jusque-là. Or, avant de s'en aller, l'hidalgo ouvrit l'armoire commune et s'empara des bons de la Défense nationale. Joséphine réclama son bien. L'Espagnol ne voulut rien entendre, et comme la femme insistait, il la roua de coups.

La police a été saisie de cette affaire, et procès-verbal a été dressé contre Joseph, qui, s'il ne connaît pas les lois de l'honnêteté, ne devrait du moins pas ignorer qu'il ne faut jamais frapper une femme, même avec une fleur. La justice française va, d'ailleurs, combler la lacune de son éducation... à ces deux points de vue !

COGNAC AUTHENTIQUE
AUGIER Frères & Co
Maison fondée en 1634

TOUS SYSTEMES DE DENTIERS
Fabrication et adaptation parfaites. — Réparations Immédiates. 14 bis, pl. des Gds-Hommes. Prix modérés.

Chronique théâtrale

GRAND-THEATRE

Mercredi soir, dernière de la « Dame aux Camélias ».

Jeudi, en matinée à 2 h. 30 et en soirée à 8 h. 30, premières représentations de « Cyrano de Bergerac », par la troupe de la Porte-Saint-Martin, avec Mme Andrée Méry (Roxane), MM. Duval (Cyrano), Damorès (Christian), Bourdel (de Guiche), Lebrey (Ragueneau); Mmes Gravil (Lise), Jane Calvé (la Duègne), Lix, Bourdel, Gillis; MM. Goquet, Merlin, etc. Décors, costumes et matériel de Paris. Prix des places, de 10 francs à 1 fr. 50. Location ouverte.

FRANÇAIS LYRIQUE

Jeudi, mat., « Madame Butterfly » (M. Dorska, H. Chardy, Sylvestre, D. Bédué, Fourès). Ballet égyptien avec Mady Pierozzi. — Jeudi soir, « Lakmé » (A. Garcia, Razavet). — Vendredi, Faticanti dans « la Tosca » et « Paillasse » avec Campagnola, Mary Dorska, Razavet, Augusta Garcia, etc. — Samedi, « les Huguenots », Cazenave, Bouleme, Panis. — Dim. mat., « Mignon ». — Dim. soir, « Werther », avec Edmond Clément, Alice Raveau.

APOLLO-THEATRE

Vendredi, samedi, dimanche, matinée et soirée, quatre représentations du « Grand Mogol », avec F. Caruso, A. Chambon, Lya Cedès, René Gamy, P. Darnois, Jos-Than et Mlle Lucy Raymond.

Ballet avec Dina Lorenzi.

Mardi 17, mercredi 18, Mme Tariol-Baugé dans « le Jour et la Nuit », avec A. Chambon.

Jeudi 19, « la Fille du Tambour-Major », au bénéfice de M. D. Bédué. (Intermède.)

THEATRE DES BOUFFES

Tous les soirs, avec mat. jeudi et dim., « les Surprises d'une Nuit d'Amour », interprété par Marguerite Duday, Mlle de « La Rocca, Fernand Baudry, Lucette Max, etc. — Prochainement, « la Revue de la Paix », de MM. L. Boyer et Henri Battaille, en collaboration avec Jacques Darval, la commère Mlle Marguerite Surgère, des Folies Bergères; le compère M. Romes, du Casino de Paris. — 50 artistes, 12 décors, 250 costumes.

TRIANON-THEATRE

Tous les soirs, la délicieuse divette Carmen Vilduez, la première diseuse française, chante en intermède dans la merveilleuse revue « Voilà ! », qui marche vers la cinquantième avec un succès croissant. — Vendredi : « Le Roi des Ciseaux », scène jouée et dansée par Harry Pass. — Très prochainement, renouvellement complet de la revue, avec quatorze scènes inédites, un grand finale (Dufleuve) et les silhouettes d'Albertillus.

ALHAMBRA-THEATRE

Sur la scène : « Le Retour d'Ulysse », fantaisie satirique de MM. Luc et Aunui. Programme nouveau.

ALCAZAR-THEATRE

L'exquise Line Prairial fera ses adieux jeudi soir et chantera les plus belles romances de son répertoire. — Vendredi, débuts du populaire Montel, l'hilarant comique, pour la première fois à Bordeaux.

SPECTACLES

MERCREDI 11 JUIN

GRAND-THEATRE. — [illegible] La Dame aux Camélias.
FRANÇAIS. — 8 h. 30 : [illegible] Juliette.
BOUFFES. — 8 h. 30 : [illegible] Surprises d'une Nuit.
TRIANON. — 8 h. 45 : [illegible]
SCALA. — 8 h. 30 : La [illegible] la Scala.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : [illegible] Retour d'Ulysse.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : [illegible] petit, revue.

Aujourd'hui, exposition [illegible]istique au profit des mutilés de la face, [illegible]rasse du Jardin-Public, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Jeudi, à 2 h. 30 et 8 h. 30, « Secret de Dolorès ».

Observatoire de la Maison Larghi

Du 11 juin.

Heures	Ther.	Baro.	Ciel	Vents
Maxima de la nuit	19.0	»	»	»
8 heures du matin	20.0	770.5	Clair.	Est.
Midi	27.0	770.5	Dito.	E.-S.-E.
Maxima du jour	31.5	»	»	»

COMMUNICATIONS

Chemin de fer de l'Etat (a nelen Ouest

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse), informe les expéditeurs qu'elle acceptera le vendredi 13 juin courant les expéditions dont les déclarations ont été numérotées comme ci-après : Groupe III, du numéro 1,601 à 1,700.

Il est rappelé que les gares de Becon et Clamart n'acceptent pas les vins.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Par suite de la grève des camionneurs à vin à Paris, l'acceptation des transports de vins à destination de Paris-Ivry, Ivry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Montrouge et Arguell-Cachanx, est suspendue jusqu'à nouvel avis.

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
1re COMMUNION
Objets religieux, Médailles,